

Réf: Dossier N° 070339

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASTRAT » en abrégé « MASTRAT »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD, Lot 59, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTRAT » en abrégé « MASTRAT »

Objet : ELECTROMENAGERS TRANSPORTS DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD, Lot 59, Ilot 0

Dirigeant(s) : M DOUMBIA CHEICK OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00183 du 18/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01774/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

